

*«Le meilleur moyen de prédire l'avenir,
c'est de le construire.»
(Willy Brandt)*

Assemblée plénière de la Conférence centrale des 15 et 16 mars 2013 à Delémont (JU)

10 thèses – pour certaines audacieuses – concernant les défis qui attendent la Conférence centrale et ses membres

Des césures dans la vie de l'Eglise catholique, telle la fin du pontificat du pape Benoît XVI, sont des occasions de jeter un regard sur le passé, mais aussi de formuler des attentes et des exigences pour le futur. S'agissant de l'avenir de l'institution ecclésiale en Suisse, on ne saurait taire le fait que maintes préoccupations éprouvées par la hiérarchie et les organisations de droit public ecclésiastique et qui représentent autant de défis à relever ne dépendent pas de Rome mais de ce qui se passe ici.

Incontestablement, les décisions (ou absences de décisions) de la Conférence centrale et des organisations ecclésiastiques cantonales contribuent à façonner l'Eglise de demain. Or, avec notre esprit pragmatique, nous nous laissons guider dans nos choix par ce qui nous paraît possible et relever du bon sens ou, souvent aussi, par ce qui a fait ses preuves. Mais attention, une telle attitude nous expose au risque de continuer à «agir comme jusqu'ici», alors que nous savons déjà que pour construire l'avenir, le principe du «business as usual» ne nous amènera pas loin.

Au moment de sa démission, le pape Benoît XVI a fait une déclaration des plus claires lorsqu'il a justifié son choix en soulignant notamment que «dans le monde d'aujourd'hui, sujet à de rapides changements et agité par des questions de grande importance pour la vie de la foi, pour gouverner la barque de saint Pierre et annoncer l'Evangile, la vigueur du corps et de l'esprit est aussi nécessaire». Or, cette question de la «vigueur» indispensable mérite d'être posée non seulement à l'échelon de l'individu mais aussi à celui des organisations: à quoi la force qui est nous donnée doit-elle servir? où nous fait-elle défaut? à quoi devons-nous l'utiliser en première ligne?

Les dix thèses ci-dessous énoncent en des termes concis, percutants et provocateurs les défis face auxquels l'Eglise catholique en Suisse devra se placer pour aborder l'avenir. De propos délibéré, les compétences respectives des structures pastorales et de droit public ecclésiastique n'y sont pas distinguées, seule comptant la réalité de l'Eglise, de la société et du monde d'aujourd'hui à laquelle personne n'échappe.

1. La foi et l'appartenance à l'Eglise ne sont plus cultivées ni transmises automatiquement. Ce phénomène, aujourd'hui déjà manifeste, est destiné à s'accroître encore à l'avenir.

Eveiller à la foi et la faire découvrir, nourrir et entretenir l'engagement chrétien et ecclésial, créer des possibilités de développer une relation à Dieu et des liens d'appartenance à l'Eglise, cela en ayant pour cible non seulement les enfants mais aussi les adultes de tout âge. Telle est, en résumé, la future tâche fondamentale de l'Eglise/des Eglises. Sa concrétisation suppose une pastorale de proximité, une capacité d'écoute et une ouverture au dialogue, ainsi que des témoins discrets mais crédibles d'une foi vécue. Or, avec le temps, les collaborateurs pastoraux engagés à titre professionnel pourront de moins en moins assumer en première ligne cette mission. La responsabilité en appartiendra à tous les baptisés appelés à œuvrer au sein de petites communautés (dans la langue profane: des bénévoles).

L'alternative? Devenir un groupuscule, se résigner et laisser le champ libre à d'autres courants: la société de consommation, le subjectivisme, les fondamentalismes ou la perte de sens.

2. En matière de ressources humaines et financières, on ne peut plus tabler sur la moindre croissance. A lui seul, un statu quo constituerait une victoire. Un amenuisement sera la règle à bref délai.

Comme les fonds disponibles tendent à diminuer, il convient de les utiliser de manière ciblée et avec une efficacité maximale, ce qui requiert des «compétences managériales». L'ouverture de nouveaux champs ou niveaux d'activité, de même que le lancement de projets ne seront envisageables que si, concurremment, des activités existantes sont réduites, voire abandonnées dans d'autres domaines.

L'alternative? Un éparpillement des forces et un épuisement à la tâche. A tout vouloir, on finit par tout perdre.

3. Non seulement le nombre des prêtres diminuera fortement, mais aussi celui des collaborateurs pastoraux ayant une formation théologique et engagés à titre professionnel au service de l'Eglise.

Afin de pouvoir continuer à assurer une présence de l'Eglise dans des domaines importants de la vie de la société et exploiter au mieux les ressources en personnel pastoral jouissant de compétences professionnelles, les collaborateurs remplissant ces conditions devront être affectés de plus en plus à des missions de direction et d'encadrement de la pastorale à l'échelon régional ainsi qu'à des tâches spécifiques. La poursuite de cet objectif implique que non seulement les ressources humaines mais aussi une grande partie des compétences en matière de planification et d'organisation de la vie ecclésiale soient transférées du niveau local à l'échelon régional, voire supra régional.

L'alternative? La coexistence, dans notre Eglise, de paroisses riches pouvant encore s'offrir les services des rares prêtres à plein temps disponibles et de zones mal desservies faute de moyens financiers. Mais aussi l'impossibilité pour l'Eglise de maintenir sa présence dans des secteurs très importants de la vie de la société.

4. Le bénévolat est appelé à revêtir plus d'importance. Toutefois, dans la recherche de volontaires, l'Eglise/les Eglises se trouvent de plus en plus en concurrence avec d'autres organisations.

L'offre d'activités attrayantes, mais aussi de possibilités de formation pour les bénévoles eux-mêmes et les personnes salariées en charge de l'organisation du travail non rémunéré est destinée à occuper une place très importante. Le bénévolat envisagé comme une aide fournie à des collaborateurs salariés exerçant leur tâche à titre principal – un concept très répandu aujourd'hui encore – doit faire la place à des activités bénévoles exercées de manière autonome. Théologiquement parlant, cela signifie que les laïcs sont appelés à devenir un pilier de la vie de l'Eglise.

L'alternative? Une Eglise qui aura quitté le terrain et déserté la vie quotidienne et dont l'existence ne sera plus visible que dans de rares lieux où des prêtres et des collaborateurs pastoraux sont encore à l'œuvre.

5. Les catholiques suisses de souche tendent à diminuer en nombre, et leur âge moyen est de plus en plus élevé. Le pourcentage des immigrés parmi les membres de l'Eglise augmente.

La cohabitation entre les catholiques indigènes et leurs coreligionnaires issus de l'immigration sera une question de survie pour la pastorale et le fonctionnement institutionnel de l'Eglise catholique, cela surtout en milieu urbain. Le développement d'une pastorale «transculturelle», susceptible de donner naissance à des nouveautés du fait de la rencontre de mondes culturels et religieux différents, est une préoccupation qu'on retrouvera dans tous les champs d'activité de l'Eglise. Cependant, au vu de la disparité des situations selon les régions, qu'il s'agisse du pourcentage de la population immigrée, de l'origine de cette dernière ou des conditions respectives de la pastorale des migrants et de la pastorale indigène, on ne sau-

rait adopter une seule et unique stratégie. Au contraire, de multiples manières de procéder sont à envisager en fonction des données concrètes.

L'alternative? L'existence parallèle d'une Eglise suisse riche et forte du point de vue institutionnel, mais de plus en plus vieillissante, et de communautés d'immigrés pauvres mais pleines de vitalité.

6. La diversité religieuse et spirituelle, le pluralisme des valeurs et un poids variable attaché aux positions de l'Eglise sur la tradition, les dogmes, la théologie morale, la liturgie et la discipline sont inhérents au catholicisme en Suisse.

Il convient de savoir vivre avec des conflits et des tensions, de développer des stratégies positives pour les surmonter et de gérer la diversité des opinions dans le respect des personnes.

L'alternative? Une radicalisation des positions entraînant au sein de l'institution des risques de scission, de perte de groupes importants de fidèles choisissant la sortie ou l'éloignement, ou encore de paralysie en raison de polarisations insurmontables.

7. La caution accordée par la société à l'Eglise diminue. Le soutien de l'Etat perdra de son importance.

L'engagement bénévole, l'initiative individuelle et le soutien financier sous la forme de dons sont destinés à revêtir un poids plus important pour assurer tant l'aménagement et le financement de la vie de l'Eglise que son engagement au service de la collectivité en général. Le régime de droit public ecclésiastique mérite d'être entretenu et développé, mais il ne faut pas défendre à n'importe quel prix l'intégralité de ce qu'il garantit aujourd'hui, au risque de tout perdre. Les membres de l'Eglise doivent apprendre à assumer plus de responsabilités personnelles pour permettre une poursuite de l'action pastorale dans des conditions favorables.

L'alternative? Une marginalisation de l'Eglise: après le «milieu catholique», c'est au tour des structures de droit public ecclésiastique de s'effriter.

8. Les conditions-cadres régissant de nombreux domaines de la vie (monde du travail, mobilité, communication, santé, formation, droit, prévoyance sociale) dépendent de plus en plus fortement d'évolutions qui se dessinent à des échelons supérieurs de la collectivité et de décisions prises à ces niveaux (cantonal plutôt que communal, national plutôt que cantonal, global plutôt que national).

Si l'Eglise, en tant qu'acteur de la société, entend exercer une influence sur les conditions-cadres, il lui appartient de transférer les ressources nécessaires aux niveaux supérieurs où lesdites conditions sont définies. A l'instar de la «Maison des cantons» à Berne et des diverses conférences intercantionales (CDIP, CDAS, CDF, etc.) qu'elle rassemble notamment, les organisations ecclésiastiques cantonales doivent, conjointement avec les diocèses, constituer entre elles divers réseaux spécialisés pour faire valoir leur point de vue et leurs intérêts dans divers domaines de la vie de l'Eglise et de la société.

L'alternative? Une Eglise présente uniquement sous la forme de petites communautés locales et qui se résigne à subir les évolutions se produisant dans la société et à en atténuer, le cas échéant, les effets.

9. Les lois du marché et de l'économie régissent de plus en plus de domaines de la vie dont la conduite obéissait traditionnellement à des valeurs (chrétiennes): l'aide sociale, la santé, la formation, la réflexion bioéthique et, enfin, la religion.

Les schémas de pensée traditionnels perdent de leur poids: le débat fondamental porte sur le point de savoir si, en tant que société, nous misons sur la compétition, la croissance, l'efficacité et le principe du

plaisir ou sur le bien commun, la pérennité et les égards pour ceux qui sont moins «aptes». Si l'Eglise entend défendre l'«option pour les faibles», elle doit s'engager dans le diaconie, annoncer la couleur dans le débat politico-social et prendre le risque de ne pas être suivie.

L'alternative? Une Eglise qui se présente comme un acteur au message contradictoire et non crédible dans les débats politico-sociaux fondamentaux.

10. Une Eglise riche, protégée et harmonieuse dans une Suisse, elle aussi, riche, protégée et harmonieuse est un modèle dépassé. Des problèmes mondiaux tels que le changement climatique et la multiplication des catastrophes naturelles qu'il engendre, la paupérisation, les conflits autour de l'accès aux marchés et du partage des ressources, la montée des radicalismes pour des mobiles religieux ou ethniques, la violence, l'instabilité politique, la crise économique et les mouvements migratoires à l'échelle planétaire sont autant de phénomènes dont les répercussions ne s'arrêtent pas à la frontière suisse.

Si l'Eglise entend être proche des gens dans leur lutte pour l'avènement d'une société solidaire et respectueuse de la dignité humaine, elle ne peut pas se tenir à l'écart des débats et des conflits. Il lui appartient au contraire de s'impliquer, et elle ne saurait refuser d'entrer en matière au nom d'une pseudo-préoccupation de la paix, de la justice et de la sauvegarde de la Création.

L'alternative? Une Eglise éloignée des réalités, qui laisse les gens seuls dans leurs conflits et se réfugie soit dans le subjectivisme soit dans un monde spirituel déconnecté.

* * *

Je souhaiterais achever mes considérations par une remarque d'un tout autre ordre. Elle complète les propos que j'ai tenus sans pour autant chercher à les concurrencer ou à les relativiser. Ce qui est au cœur de l'Eglise, ce n'est pas son organisation, mais une personne et une communauté: Jésus de Nazareth et les femmes et les hommes qui se sont engagés à sa suite, des pêcheurs du lac de Génézareth jusqu'aux chrétiens et chrétiennes d'aujourd'hui. Des personnes qui se laissent imprégner de sa confiance dans le Dieu vivant, qui ont fait l'expérience de son humanité salvatrice et libératrice et offrent ce vécu aux autres, qui font connaître à d'autres ses récits de la surprenante proximité de Dieu, et qui défendent le Royaume de Dieu et sont prêts, pour cela, à endurer la critique et le rejet. L'élixir de vie de l'Eglise, c'est la rencontre à la fois éminemment personnelle et communautaire avec Jésus-Christ, dans sa parole, dans les chants, les prières et les sacrements de l'Eglise, dans le visage de nos semblables, surtout les pauvres et les opprimés, dans la beauté de la Création, mais aussi dans les banalités, les vicissitudes et les combats quotidiens. Cet élément central, nous ne devrions jamais le perdre de vue dans tous les efforts de planification, d'organisation ou de financement que nous déployons pour créer les meilleures conditions possibles pour une telle rencontre. Je terminerai dès lors par un passage de la Bible tiré de la deuxième lettre de Paul à la communauté de Corinthe:

«Car ce n'est pas nous que nous prêchons, mais le Christ Jésus, Seigneur; nous ne sommes, nous, que vos serviteurs, à cause de Jésus. En effet le Dieu qui a dit: Que des ténèbres resplendisse la lumière, est Celui qui a resplendi dans nos cœurs, pour faire briller la connaissance de la gloire de Dieu, qui est sur la face du Christ. Mais ce trésor, nous le portons en des vases d'argile, pour que cet excès de puissance soit de Dieu et ne vienne pas de nous.» (2 Co 4:5-7)

Questions à traiter au sein des groupes de discussion:

1. Parmi les dix thèses présentées, désignez-en trois qui, à votre avis, seront essentielles pour les activités de la Conférence centrale et des organisations ecclésiastiques cantonales au cours des cinq à dix prochaines années?

Les participants des divers groupes reçoivent chacun trois points verts à coller en regard des thèses les plus importantes à leurs yeux. Sur la base des points attribués, les trois thèses privilégiées par les membres des groupes seront définies.

2. Chaque groupe définit les conséquences pratiques que la Conférence centrale et les organisations ecclésiastiques cantonales seront appelées à tirer des trois thèses retenues comme les plus importantes?

Chaque groupe discute des conséquences pratiques et les met par écrit.

3. Quelles sont les thèses à l'endroit desquelles vous éprouvez de grandes réserves parce que non pertinentes à vos yeux ou dénuées d'importance pour la Conférence centrale et les organisations ecclésiastiques cantonales?

Les participants des divers groupes reçoivent chacun des points rouges à coller en regard des thèses les plus contestables à leurs yeux. Sur cette base, les thèses recueillant trois points rouges ou plus seront mises en évidence.

Zurich, le 15 mars 2013

Daniel Kosch